

Ouverture le mardi pour les publics spécifiques

Le Président de la République a annoncé le 7 septembre les modalités d'ouverture du Louvre et de Versailles le mardi et d'Orsay le lundi.

Le musée du Louvre sera, d'ici la fin de l'automne, accessible le mardi à des publics spécifiques : publics éloignés et empêchés, ainsi que les groupes scolaires. Seront accueillis en priorité, les publics fragiles nécessitant un musée « tranquille » ou « adapté » (élèves de maternelle et de primaire ; public lourdement handicapé, du champ social), les publics engagés dans des partenariats avec le musée et les adultes relais participant à des actions de formation.

La formule retenue permet ainsi de **renforcer concrètement la démocratisation culturelle** tout en maintenant, pour les établissements, les activités qui ne sont réalisables que lors du jour de fermeture hebdomadaire.

Les publics concernés pourront désormais découvrir le Louvre grâce à une démarche pédagogique allant au-delà de la simple visite.

Petite Galerie, qui aura juste été inaugurée, sera une entrée en matière particulièrement adaptée. Seront également accessibles les ailes Richelieu et Sully pour des parcours en lien avec l'éducation artistique au sein des collections permanentes (salles de Sculptures françaises ; Objets d'art ; Peintures françaises, flamandes et hollandaises ; Antiquités égyptiennes et une partie Antiquités grecques, étrusques et romaines).

Les premières réunions, début octobre, permettront aux directions et départements concernés de concrétiser (notamment les circuits de visites et les modalités d'accueil) ce projet généreux qui s'inscrit totalement dans les missions de service public du Louvre. Les organisations syndicales seront informées des conditions de son application.

Nous vous communiquerons alors le détail de la mise en oeuvre de l'ouverture du Louvre le mardi pour les publics concernés.

■
i
n
f
o

[contactez-nous !]

Xavier Milan, poste 84 60
Guillaume Thomas, poste 67 40